

## Jean JALBERT

pour la Station Biologique de la Tour du Valat.

Bien que la nature cède du terrain chaque jour un peu plus face à un développement pas toujours maîtrisé et souvent irréversible, la stratégie du repli sur soi et du combat de tranchée des espaces protégés est à l'évidence perdante à terme.

A l'époque de la « connectique » reine, de la circulation sans entrave des idées, les espaces protégés ne peuvent pas être des isolats déconnectés du reste du territoire ; ils sont acteurs à part entière, en résonance avec leur environnement. L'ouverture aux autres (autres espaces protégés, mais aussi autres acteurs du territoire) est donc vitale.

En ce sens, le Réseau Régional des Espaces Naturels a, à mon sens, 2 dimensions essentielles :

- l'échange des expériences et des questionnements,
- la co-construction de projets au sein de la famille des espaces protégés.

L'ouverture vers les autres acteurs du territoire, à l'échelle régionale, voire au-delà, à l'international.

Dans un monde de plus en plus complexe, cette ouverture et cette plate-forme d'échanges que doit procurer le Réseau sont plus que jamais nécessaires.

## Frédéric BACHET

pour le Parc Marin de la Côte Bleue

Je participe au Réseau depuis sa création en 1985. Dès cette première participation, j'ai trouvé incroyable que l'expérience balbutiante et associative du Parc Marin de la Côte Bleue ait pu être intégrée, au même niveau que les prestigieux espaces classés de la région, dans ce processus de collaboration.

Je crois qu'il faut mettre cette volonté d'ouverture à Bruno DE MONSABERT, et je lui en suis très reconnaissant.

Je ne suis pas sûr que le Parc Marin de la Côte Bleue ait beaucoup apporté au Réseau, mais le contraire est avéré.

Sur le plan personnel, j'ai appris une partie non négligeable de mon boulot de gestionnaire d'espace naturel au contact des autres directeurs.

Cette intégration au RREN a aussi permis de sortir d'un très grand isolement. Il y a maintenant beaucoup de réseaux, forums, collaborations transversales, mais en 1985 cette initiative était très novatrice. La sortie de cet isolement m'a permis de découvrir que les doutes que j'avais sur l'efficacité des mesures de gestion prises sur la Côte Bleue sont le lot commun des gestionnaires, et que dans ce travail la notion de temps doit se décliner d'une façon différenciée selon les multiples facettes du travail.

Pour les années à venir, je souhaite la poursuite de la sortie de productions communes, comme les cartes de découvertes, les cahiers des Universités, ou la collection de films, qui sont de véritables ciments pour la pérennité du Réseau et permettent de l'identifier auprès du grand public.

Cela a toujours été et reste un atout fort pour le Parc Marin de la Côte Bleue que d'afficher son appartenance à ce Réseau.

## **Bernard BOISAUBERT**

pour l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

C'est en décembre 2004, suite au vote de l'assemblée plénière du Réseau, que la Délégation régionale Provence Alpes Côte d'Azur/Corse de l'ONCFS a rejoint la grande famille des gestionnaires des espaces naturels protégés. Rappelons que la Délégation gère deux réserves de chasse et de faune sauvage en Provence Alpes Côte d'Azur, Donzère-Mondragon (canal de dérivation du Rhône, territoire terrestre et aquatique de plaine) et Ristolas (territoire montagneux au cœur du Parc Naturel Régional du Queyras).

Compte tenu de la récente régionalisation de l'ONCFS, le Réseau représente un relais d'intégration incontournable de la Délégation régionale. Il devra permettre de favoriser la rencontre et la collaboration avec l'ensemble des partenaires investis de missions liées à l'environnement et plus précisément aux orientations propres aux habitats (conservation de la biodiversité, valorisation spécifique des espaces, modélisation de systèmes de gestion) et à la faune sauvage (surveillance, suivi des populations, mise en œuvre de mesures de gestion, développement durable et raisonné de la chasse).

Le Réseau constitue une possibilité d'échanges constructifs par lequel la Délégation pourra régulièrement présenter les actions entreprises ou à entreprendre, pour les missions dont elle est chargée. Elle sera parallèlement à l'écoute des autres partenaires pour s'engager dans d'autres actions environnementales complémentaires.

La Délégation souhaite s'appuyer sur le Réseau afin de :

- Prendre rapidement place au sein du groupe et répondre efficacement aux attentes techniques des instances régionales,
- Optimiser l'application des Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage et de ses Habitats,
- Valoriser les territoires actuellement en réserve et participer activement à la gestion de nouveaux territoires avec pour objectif la constitution de sites de référence,
- Bénéficier d'un soutien financier pour mener à bien des études de développement ou de recherche appliquée, d'amplitude régionale,
- Faciliter des partenariats de gestion,
- Porter à connaissance les réalisations et les résultats de la Délégation,
- Relayer le service communication de la Délégation dans le but de faire connaître l'ONCFS.



## **Jean-Christophe BRIFFAUD**

pour le Syndicat Mixte de gestion du domaine de la Palissade.

Gérer un espace naturel est souvent un acte solitaire. Les problématiques sont propres au lieu. Le territoire peut être isolé ou bien le réceptacle de nombreux conflits d'intérêts qui nous imposent une certaine neutralité. Et la neutralité n'incite pas à la convivialité et au partage.

Par ailleurs, j'ai souvent considéré qu'il pouvait exister un certain conservatisme à la gestion des sites ("c'était mieux avant !" ou encore : "on ne touche à rien !"). Là encore, cette tendance ne favorise pas l'échange et la collaboration.

À travers ce constat, la dimension de Réseau de sites prend une dimension supérieure à celle du simple lieu d'échanges de « recettes de cuisine ». Le Réseau devient l'endroit où l'on confronte son action à celle des autres. Où notre réflexion s'aiguise. Où la communauté n'est plus seulement un lieu confortable (un véritable « entre nous »), mais bien un espace d'échanges et d'encouragement, de partage et d'exigence. Il permet ainsi d'inscrire nos propres actions dans une démarche de progrès.

À mon sens, la réussite du Réseau est d'arriver à concilier deux niveaux d'attentes. Tout d'abord, celui des réalisations concrètes et pragmatiques. Il permet d'identifier des actions qui relèvent d'un consensus et aboutissent à des réalisations palpables. Mais il s'affirme aussi comme un lieu de réflexion, où l'action est alors placée dans la signification qu'elle apporte et non plus uniquement dans le résultat obtenu.

Il me semble que le maintien de ces deux niveaux de logique est le meilleur moyen de maintenir longtemps l'intérêt que nous portons au Réseau Régional des gestionnaires des Espaces Naturels protégés.

## **Jean-Simon PAGES**

pour la Réserve Géologique de Haute Provence

Le Réseau, c'est d'abord des hommes qui prennent le temps de s'arrêter pour échanger leurs expériences mais aussi leurs espoirs, leurs incertitudes.

C'est un endroit formidable pour partager aussi bien des techniques que des idées, et les plus profondes.

Il faut que cela continue, avec les anciens et les nouveaux. Pour cela peut-être faudra-t-il un vrai beau projet. Fédérateur, enthousiasmant, où chacun participe à construire quelque chose et où chacun retire quelque chose pour son espace.

## Eric COULET

pour la Réserve Naturelle Nationale de Camargue.

J'apprécie hautement « notre » Réseau, un des rares auxquels je sois resté fidèle !

Il permet d'une part, entre gestionnaires, de constater que nous ne sommes pas seuls dans cette galère, d'autre part de casser le caractère administratif de nos relations avec les représentants de nos administrations de tutelle, voire de s'expliquer de vive voix sur les mauvais sentiers de l'incompréhension. Dans la mesure où l'évolution de nos métiers ne nous laisse que peu de temps pour mener à bien, autrement, ces deux fonctions vitales, que vive le Réseau !

### **Pas seuls dans cette galère...**

C'est le plaisir de voir chaque semestre qu'il ou qu'elle est encore là, c'est-à-dire qu'ils ont une fois encore réussi à exercer leur Ministère (au sens religieux du terme) de l'impossible. On nous demande de vivre « sans vagues » et d'arriver en permanence à des « compromis ». Or il n'y a pas de compromis viable sans conflit ! En effet, le compromis n'est « durable » que si la peur de perdre des deux interlocuteurs est supérieure à l'envie de gagner de chacun des deux. Ce qui suppose confrontation préalable, ...

Les bornes de la négociation entre producteurs et protecteurs sont pour l'un les textes réglementaires, la politique de ses financeurs et son éthique, pour l'autre sa rentabilité financière, donc souvent sa survie, ...

On voit bien que l'intervalle de négociation du gestionnaire jadis simplement étroite, est à présent à géométrie variable, le réglementaire évoluant souvent de manière empirique en environnement (les problèmes sont souvent « nouveaux »), la politique n'étant pas obligatoirement la même pour toutes les collectivités, la santé économique de nos interlocuteurs n'étant pas non plus très assurée. Que dire de l'évolution propre des données biologiques !

Aujourd'hui, très curieusement, l'angoisse est la même pour tous, ce qui aurait tendance à les rapprocher afin d'éviter la confrontation, préalable à tout accord !!

### **Casser les relations administratives...**

Nous gérons de plus en plus des structures et de moins en moins des territoires. Avions-nous choisi ces métiers pour cela ?

Que « l'administration » se coupe peu à peu des gestionnaires de terrain c'est logiquement presque inéluctable en matière d'environnement : un directeur régional de l'Aménagement et de l'Équipement n'avait pas le même panel de sujets à traiter qu'un directeur régional de l'environnement (DIREN) d'aujourd'hui.

Que les gestionnaires soient entraînés dans cette conceptualisation, c'est totalement suicidaire. Si nous passons notre temps à communiquer, nous aurons vite épuisé notre capital de données qu'il faudra bien renouveler un jour !

Sans compter que « le terrain » est aussi constitué d'hommes, employés et « ayants droits ».

Les bureaux d'études et assimilés ont de beaux jours devant eux.

Pour un gestionnaire de zone humide le seuil d'alerte est atteint quand on commence, dans sa structure, à changer plus souvent d'ordinateurs que de cuissardes !

Le « Réseau » se doit de centraliser une forte partie de la communication de chacun des espaces naturels, il faut parvenir à centraliser nos données afin de communiquer plus largement vers les décideurs et les contribuables, afin de nous éclairer mutuellement sur l'état du royaume et ainsi orienter nos suivis respectifs et surtout afin de nous rendre à nos métiers « d'agents de terrain », dénomination dont tout directeur devrait de nouveau s'enorgueillir, ...

**Jean-Marc GONZALEZ**

pour le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux

Le Réseau depuis sa création a évité deux écueils, s'institutionnaliser et se technocratiser (langue de bois). Il est un des enfants des lois de décentralisation.

Nous savons tous que nous abordons un tournant de la décentralisation. Le Réseau ne doit pas céder aux sirènes des institutions qui y voient un concurrent, il doit affirmer ses prétentions au plan de l'expertise et d'une vision prospective.

Les exemples récents de déplacement au Maroc (Réserves de biosphère) ont montré la pertinence des partenaires du Réseau face aux attentes des gestionnaires étrangers.

Cependant, il est toujours difficile d'être prophète en son pays, mais rien n'interdit d'essayer de l'être, car quand on a 20 ans, tout est de l'ordre du possible.

## **Michel SOMMIER**

pour le Parc National des Ecrins

Je me rappelle il y a bientôt 20 ans, alors au Parc du Luberon, tes premiers pas, dans un bouillonnement d'idées et l'envie de se connaître, de se rencontrer entre techniciens des espaces naturels gérés. Je veux te voir avant tout, pour l'avenir, concentré sur ta fonction... de réseau, avec l'organisation de rencontres thématiques ou plus généralistes, où le facteur de convivialité et de chaleur humaine prédomine sur les pesanteurs des relations institutionnelles. Je t'apprécierai avant tout comme un lieu ou un catalyseur d'échange, de mutualisation, de partage, d'ouverture.

J'avoue que j'ai moins d'appétence pour tes productions écrites de rapports ou synthèses diverses, qui viennent s'ajouter aux tonnes de publications qu'un emploi du temps devenu fou ne nous permet déjà pas de bien exploiter.

Dans le même ordre d'idées, fais attention aussi à l'overdose d'offres entre les différents réseaux professionnels, tous légitimes ou intéressants, qui nous poursuivent de leurs sollicitations. Dans le domaine des espaces protégés spécifiquement, et pour ne prendre que l'exemple du Parc National des Ecrins, il est devenu impossible de bien participer à la fois aux activités que tu proposes comme à celles du Réseau Alpin des espaces protégés (tant pour la branche française que pour l'international alpin), ou à celles des réseaux nationaux des parcs nationaux ou régionaux, de l'Atelier Technique des Espaces Naturels, d'Europarc, au réseau des Gal Leader, ... Dans cet univers concurrentiel où le temps est devenu la denrée rare, veille donc à bien affiner ton offre et ton positionnement pour rester attractif et unique !!

Bien cordialement, en te souhaitant bon anniversaire et au moins 20 ans de plus devant toi !!



## Jean-Louis MILLO

pour le Groupement d'Intérêt Public des Calanques de Marseille à Cassis

Le Réseau a été pour moi le moyen de connaître dès mon arrivée les différents espaces protégés, mais surtout d'avoir les téléphones, les mails, et ... l'accueil bienveillant des directeurs gérant ces espaces. Aussi étrange que cela paraisse, les Calanques ne faisaient pas partie du Réseau ! Depuis, malgré des contraintes d'emploi du temps difficiles à concilier, je partage la plupart des réunions et je suis un adepte de la veille juridique mise en place.

Mon souhait pour les années à venir est que le Réseau devienne davantage un outil de « lobbying » auprès des élus régionaux afin que la protection des espaces ne soit reléguée aux confins des préoccupations environnementales ; des sujets comme le littoral ou la mer me semblent insuffisamment traités en région Provence Alpes Côte d'Azur dans la perspective tendancielle d'une urbanisation continue des côtes méditerranéennes !





## Synthèse

Depuis 1985, le Réseau a répondu à de nombreuses attentes : il a comblé des manques, ouvert des portes, jeté des ponts, ... Bref, il semble avoir joué son rôle pour la plupart de ses membres. Certains en ont une vision très technique, « c'est un lieu d'exigence et d'échange des savoir-faire, un lieu de réalisations concrètes et pragmatiques », d'autres beaucoup plus affective « c'est une famille, c'est un sourire complice, des paroles de réconfort ».

Le Réseau, c'est donc à la fois:

- un espace de convivialité,
- un espace de solidarité, d'encouragement et de soutien mutuel,
- un espace qui permet de rompre l'isolement, un relais d'intégration,
- un moyen d'apprendre à connaître les autres et à se faire connaître,
- un lieu non conventionnel, non institutionnel,
- un espace qui permet de casser le côté administratif,
- un espace qui permet de prendre du recul,
- un espace de collaboration et d'ouverture,
- un espace de partage des expériences, des savoir-faire et des connaissances,
- un espace de confrontations, d'échanges et de questionnements,
- un espace d'exigence, où les questionnements vont bien au-delà des préoccupations et des problématiques liées à chaque espace protégé,
- un espace d'apprentissage du travail de gestionnaire,
- un espace de consensus,
- un espace de réalisations et de créations d'outils concrets,
- un espace de réflexion,
- un espace d'exemplarité,
- un espace d'ouverture vers les autres acteurs du territoire, à l'échelle régionale, voire au-delà, à l'international,
- un espace de référence pour les gestionnaires étrangers.



partie 2

# Le Réseau a 20 ANS

## UN RESEAU POUR LE FUTUR

A l'occasion des 20 ans du Réseau sur l'île de Porquerolles, trois grands témoins, Philippe **LANGEVIN**, économiste, Maître de conférence à l'Université de la Méditerranée ; Serge **ANTOINE**, Président d'honneur du Comité 21\* et Daniel **RICHARD**, Président de WWF, ont apporté leur éclairage sur la crise actuelle que traverse l'écologie. Ils ont également mené une réflexion sur les missions que pouvait conduire le Réseau dans les années à venir.

Leurs points de vue complémentaires n'ont pas manqué de solliciter auprès des gestionnaires présents dans la salle de nombreux débats.

\*1927-2006

## Le Réseau a vingt ans



Les espaces naturels protégés, épine dorsale de développement du territoire régional ?  
Philippe LANGEVIN, Economiste, Maître de conférence à l'Université de la Méditerranée.

### Etat des lieux économique et politique

#### Le retour des territoires

Durant 35 ans, notre société a vécu sur un modèle basé sur les grands investissements de l'Etat, dans lequel le territoire était plus un lieu d'exécution que d'invention, soumis au déploiement de l'économie nationale et à une volonté forte d'un Etat fort. Le modèle français des années 72-73 semblait exemplaire avec l'augmentation du niveau de vie, l'amélioration des conditions de travail et une croissance économique qui devait donner un « Bonheur National Net ». La France était coupée en deux suivant une diagonale tracée entre le Havre et Menton : d'un côté, la France du Nord, besogneuse, organisée et industrielle..., de l'autre côté, la France agricole et touristique. Toute la volonté de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) qui aménageait le territoire était de permettre aux zones agricoles de devenir des zones industrielles et d'accéder au « Bonheur National Net ». Dans cette suprématie du marché, tout ce qui tournait autour d'une économie de la qualité ou de l'environnement était très secondaire.

La crise de 1973 amène cette société de croissance vers une société plus interrogative et plus complexe. Les difficultés sociales augmentent, les sociétés recherchent un nouveau mode de développement et le libéralisme gagne. Dans ce contexte de fragilité et de déséquilibre, les territoires font leur retour à travers les grandes lois de décentralisation de 1982. Les réponses aux grands déséquilibres économiques ne pouvant être trouvées au niveau national, ce sont les collectivités locales qui en portent la responsabilité. D'une société conçue sur la croissance économique quantitative, on passe à une société conduite sur un développement local qualitatif, plus disparate mais plus porteur. Le territoire n'est plus un lieu d'application de la DATAR, mais un lieu d'invention des politiques territoriales et un lieu d'imagination des projets locaux et de mobilisation des citoyens, ...

#### Le Réseau porteur de l'idée de changement

Il est intéressant d'analyser la création du Réseau dans ce contexte de grands changements, car le Réseau porte justement les nouvelles valeurs émergentes. Il porte l'idée de partenariat et permet, de surcroît, à l'Etat, aux collectivités locales, aux associations, aux syndicats mixtes, ... d'échanger ensemble. Le Réseau prouve que le territoire n'est pas une entité fermée, mais qu'il est ouvert, au contraire, à de nouvelles organisations au service des autres.

## Comment concilier grands aménagements et préservation des espaces sensibles ?

« Là où l'autoroute passe, l'herbe trépassa »

La région Provence Alpes Côte d'Azur n'est pas la dernière en terme de croissance démographique et de grands aménagements qui ont souvent des conséquences irréversibles. Face au long mouvement du système industriel et à l'étalement de l'urbanisation, la préservation des espaces naturels est difficile.

Par ailleurs, les territoires économiques évoluent chaque jour, alors que les limites des communes n'ont pas changé depuis le 14 janvier 1790 ! Le pouvoir politique s'exprime ainsi de plus en plus sur des territoires qui ne sont pas en concordance avec la réalité économique.

Dans ce contexte, les espaces naturels ont deux façons possibles de se comporter. Soit ils soulignent une économie de la beauté à préserver, soit ils décident de se battre en tentant de résister à l'urbanisation et aux grandes infrastructures de communication.

Dans une compréhension majoritairement quantitative du progrès, telle que vécue aujourd'hui, les espaces naturels et l'environnement revêtent une importance considérable. Cependant, il n'existe pas encore d'outils de mesure assez élaborés pour permettre d'évaluer cette importance et d'apporter un contrepois tangible aux logiques implacables des ingénieurs SNCF, EDF ou autres corps de l'Etat. Il est donc prépondérant que tout grand projet, scientifique, économique ou industriel soit envisagé de façon radicale par rapport aux conséquences irréversibles qu'il aura sur son environnement général.

### Prépondérance du politique sur le logique

Le discours commun tenu sur le développement durable au niveau politique n'est pas forcément suivi des faits, car il est impossible de travailler à territoire constant, avec des frontières ou des zonages. Les réflexions sur l'environnement s'élaborent par rapport à des cadres géographiques sans grand sens, car les limites des communes, des départements et des régions, avec leur cortège d'élus locaux, appartiennent à un autre temps. La question est de savoir comment positionner de façon pertinente les pays par rapport aux territoires du quotidien, des communes et des communautés. Bien sûr les nouveaux territoires veulent tous s'intéresser à l'environnement et au développement durable, mais ces territoires sont plus politiques qu'économiques ou historiques. Les contours des pays, qui revêtent toutes les formes possibles, sont en fait ceux des arrangements politiques.

Si l'on veut être positif, ces premières tentatives peuvent toutefois se concevoir comme des ébauches qui finiront par s'organiser. Aix et Marseille se parleront peut-être un jour !

## Quelles solutions adopter ?

### Apprentissage du travail en commun

Ces premiers éléments posent la base de l'apprentissage du travail en commun. Dans notre époque de laborieuse construction de projets de territoire, apprendre à sortir des limites communales, à partager un projet, à faire des territoires qui considèrent la nature à la fois comme un facteur de précaution et de production, représente le débat des années à venir. Il faut passer d'une société de la certitude à une société de la pédagogie et du partage. C'est en cela que le Réseau est prophétique, car il porte dès ses débuts le mode de développement examiné aujourd'hui.

### Rôle des espaces naturels protégés de Provence Alpes Côte d'Azur

La richesse du Réseau réside dans la multitude des formes structurelles qui le composent (Groupement d'Intérêt Public, Parc, Réserve, ...) et dans la faculté qu'ont les multiples acteurs à se parler entre eux, ce qui est rare en région Provence Alpes Côte d'Azur, où il est souvent difficile de réunir des représentants de l'Etat, des collectivités locales et des entreprises autour de la notion d'intérêt général.

Le travail des espaces naturels est prépondérant pour permettre à la région de sauvegarder sa spécificité, son histoire et son pouvoir d'attraction. L'efficacité du Réseau, au-delà des belles plaquettes, de l'appel à la raison, de la beauté des films, ... réside dans sa capacité à souligner qu'il y a un intérêt général qui dépasse les intérêts particuliers. Il s'agit d'intégrer, dans les nouveaux modèles de développement, tout ce qui tourne autour de la durabilité et de résister à l'économie du grignotage qui se fait de toutes parts : pression démographique et foncière, pression des chasseurs, pêcheurs, industriels et consommateurs du quotidien. Pour pouvoir résister, se relever et s'élargir, il faut avancer par une longue pratique de conviction, de partage de valeurs et d'apprentissage du travail en commun.

Il faut, par ailleurs, ouvrir les élus à l'intérêt général et s'appuyer sur l'Etat, car il n'y aura pas de développement fort sans des élus ouverts sur leur environnement et un Etat respectueux de sa force de conviction.

**Quelle fonction pour les espaces naturels entre urbains et ruraux dans l'Europe méridionale ?**  
**Serge ANTOINE\***, Président d'honneur du Comité 21.

### **Mission des espaces protégés**

Historiquement, les espaces protégés, et en particulier les Parcs Naturels Régionaux, seraient une rencontre entre les urbains et les ruraux. Si la ruralité existe au Maroc et en Turquie, il n'en est plus forcément de même ici. La différenciation entre un rural et un urbain n'est pas si évidente en France et, de fait, la définition des espaces comme lieu de rencontre entre urbains et ruraux n'est peut-être pas juste.

Une des missions du Réseau est de permettre à une société de plus en plus apatride (qui ne connaît plus la vraie relation à la terre) de s'enraciner dans la terre. Les gestionnaires d'espaces naturels sont non seulement des passeurs, mais aussi des « enracineurs ».

Une autre mission forte des espaces est celle de la vie. Au-delà des concepts d'environnement et de nature, la vie est, par-dessus tout, la plus importante. Nous avons une citoyenneté qui ne sait pas introduire la vie. Ce que cherche la personne dans le tréfonds de son être, ce sont des relations avec la vie. Les espaces protégés assurent fortement cette liaison. Ce n'est pas le mot de « nature » qui est le plus important, c'est le mot de « vie ». S'il fallait rebaptiser les espaces, il faudrait sûrement les appeler « espaces de vie ».

### **Mise en œuvre et prospective**

#### **Importance de travailler sur la prospective à long terme**

Des remarques pertinentes ont émergé au sein d'un groupe de prospective sur le développement durable que je préside à la DATAR (mises en évidence dans « Les Héritiers du Futur », un ouvrage collectif animé par René PASSET (DATAR - août 1995). Une des conclusions souligne, en particulier, la nécessité d'intégrer davantage la perspective des changements à venir dans les réflexions et les décisions prises aujourd'hui. A titre d'exemple, il faudrait prendre en compte le fait que les paysages de nos pays d'Europe vont subir une transformation très importante due au passage de l'agriculture alimentaire à l'agriculture énergétique. De même, les changements climatiques ne vont pas s'opérer dans un futur lointain, mais aujourd'hui. On ne sait pas toujours que les dates de vendanges ont d'ores et déjà globalement pris trois semaines d'avance, et que les risques d'incendies vont se transporter du sud (Var, Espagne, Alpes Maritimes, ...) vers le nord (Drôme, Bourgogne), ... Ce qu'il faut regarder dans les espaces, c'est leur définition par rapport à la prospective et au futur et non pas seulement par rapport au passé et aux valeurs.

\*1927-2006

### Mise en place d'une stratégie méditerranéenne du développement durable

Aujourd'hui, 21 pays méditerranéens – ce qui représente environ 450 millions d'habitants- travaillent ensemble à l'élaboration d'un nouvel avenir environnemental méditerranéen. Il est à souligner que la vraie qualité d'un Réseau, une fois de plus, réside dans sa diversité intérieure.

L'exercice amorcé depuis 3 ans devrait être arrêté par les représentants de 21 pays de la Méditerranée impliqués dans ce projet en novembre prochain. La question est de savoir comment la seule stratégie au monde qui se fasse à l'échelle régionale de plusieurs pays travaillant ensemble arrivera à se mettre en place. Il y a 6 chapitres abordés : l'eau, le littoral, la mer, l'énergie, les villes, l'agriculture, ... (mais il n'y a pas la biodiversité) dans lesquels les membres du Réseau pourront d'ailleurs puiser de l'inspiration. Plusieurs objectifs plus ou moins réalistes ont été fixés dans le cadre de ce projet :

- Pour 2012, l'engagement d'arrêter les dégradations sur la biodiversité a été pris (dans le même temps, le processus Euromed, qui regroupe les mêmes pays méditerranéens a décidé qu'en 2010 il n'y aurait plus de pollution en Méditerranée !),
- Pour 2012 a également été pris l'engagement d'augmenter de 50 % le nombre d'espaces protégés. Un cadeau pour le Réseau ! La société civile devrait être également davantage associée et le développement durable d'avantage décliné.
- Il y aura, par ailleurs, 30 aires d'Intérêt Méditerranéen qui seront créées et labellisées sur l'ensemble de la Méditerranée,
- Enfin, un Réseau d'espaces protégés sera créé sur l'ensemble de la Méditerranée. Le Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés pourra être un artisan efficace pour sa création si tant est qu'il saisisse la balle au bond et qu'il bénéficie de quelques moyens supplémentaires pour assumer des fonctions internationales dans un esprit de solidarité nord-sud.



## La place de l'éthique entre les préoccupations locales et les enjeux planétaires

### Daniel RICHARD, Président du WWF

On ne peut faire de différence, au niveau éthique, entre le planétaire et le local. L'erreur de notre société actuelle est de partir en analyse et non en synthèse. Il n'y a pas de différence, sinon celle du temps, c'est-à-dire celle de nos enfants. Aujourd'hui, l'homme perd sa liberté par la complexité des systèmes qu'il met en place et qui sont en train de le piéger. Les politiques n'ont plus de visions, ni de valeurs et font semblant d'avoir du pouvoir.

Nous sommes actuellement dans une crise écologique sans précédent caractérisée, entre autres, par la chute de la biodiversité, les changements climatiques, l'augmentation de la toxicité générale, la baisse de l'immunité du corps humain et de la fertilité de l'homme, les armes nucléaires et bactériologiques, ...

Cette crise écologique à laquelle nous avons tant de mal à faire face est, en fait, le résultat de plusieurs facteurs plus ou moins directs qui, avec le temps, ont eu tendance à s'accélérer et à nous conduire, si ce n'est dans une impasse, du moins dans une situation très difficile.

### Les causes directes de la crise écologique

**La croissance démographique.** Lors d'un entretien, le Commandant COUSTEAU remarquait que, durant sa vie, il avait vu la population de la planète se multiplier par 4. Selon lui, assister à la multiplication par 4 de la population d'une espèce, quelle qu'elle soit sur terre, durant le laps d'une vie d'un élément de cette espèce, était un phénomène rare et inquiétant. L'évolution démographique est, parmi d'autres facteurs écologiques, un paramètre très important, mais que l'on n'ose généralement pas aborder.

**L'augmentation de l'empreinte de l'homme sur terre.** L'empreinte écologique est un outil qui calcule par analogie la surface de terre nécessaire à la vie d'un homme et se traduit en terme d'hectare.

L'empreinte moyenne d'un homme sur terre est d'environ 2,2 hectares.

- Celle d'un Américain est de 12 hectares.
- Celle d'un Français est de 6 hectares.
- Celle du Chinois et de l'Indien est de 1,5 hectare, mais en hausse très rapide.
- Celle de l'Africain est de 0,3 hectare.

Ce qui signifie que ce sont aujourd'hui les Chinois, les Indiens et les Africains qui permettent aux populations occidentales de vivre au delà de la capacité planétaire.

Deux constats supplémentaires viennent s'ajouter à cela. D'une part, l'empreinte individuelle de chaque pays augmente, Chinois et Indiens désirant légitimement atteindre le niveau de confort occidental, et la population de la planète s'accroît. Ainsi, années après années, nous consommons au delà du capital planétaire et nous empruntons nos biens actuels aux peuples à niveau de vie moins élevé et aux générations futures.

L'homme, espèce agressive entre toutes. Le fait que l'homme soit l'une des espèces animales les plus agressives explique également la situation à laquelle nous sommes arrivés.